



N.B. Il s'agit d'une traduction non officielle en français.

5^{ème} Congrès de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle

"Justice constitutionnelle et paix "

Bali, Indonésie, 4-7 octobre 2022

Discours d'ouverture

par

M. Gianni Buquicchio

Président émérite / Représentant spécial de la Commission de Venise

*Votre Excellence Monsieur le Président de la République d'Indonésie,
Honorable Juge en Chef de la Cour constitutionnelle de la République d'Indonésie,
Honorable Ministre des Affaires étrangères,
Honorable Gouverneur de la province de Bali,
Honorables Présidents et Juges des Cours Constitutionnelles et des organes équivalents,
Mesdames et messieurs,*

Je voudrais exprimer mes sincères remerciements à son Excellence Joko Widodo, Président de la République d'Indonésie, pour avoir accueilli ce 5th Congrès de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle dans la belle ville de Bali. Je voudrais également exprimer mes condoléances au peuple indonésien pour la tragédie qui a eu lieu dimanche à Malang, dans l'est de Java.

Je remercie sincèrement le président de la Cour constitutionnelle de la République d'Indonésie, M. Anwar Usman, et les autorités indonésiennes pour l'excellente organisation de ce congrès.

Même si nous sommes obligés de porter des masques, quelle joie de voir que vous êtes si nombreux à participer en personne à cette conférence hybride. C'est un bon signe que nous revenons à une vie plus normale !

Lorsque la Conférence mondiale a débuté, au Cap, en 2009, nous pensions qu'une adhésion de 60 Cours était un énorme succès. Qui aurait imaginé que la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle de 2022 réunirait 119 Cours constitutionnelles, Conseils et Cours suprêmes de tous les continents ?

Mesdames et Messieurs,

Le thème de ce Congrès "Paix et justice constitutionnelle" est plus que jamais d'actualité. Nous vivons une époque turbulente, où les crises économiques, écologiques, sanitaires, ethniques et religieuses constituent un terrain fertile pour les conflits.

Je tiens à rappeler que pour ce Congrès, le thème de la "paix" ne concerne pas réellement les conflits interétatiques, car ceux-ci ne relèvent généralement pas de la compétence des cours constitutionnelles.

Cependant, pour beaucoup d'entre nous, en Europe mais aussi sur d'autres continents, lorsqu'on parle de paix, on pense immédiatement à la guerre en cours en Ukraine, dont l'impact se fait sentir bien au-delà des frontières de l'Europe.

Je rappelle et réaffirme la déclaration de la Commission de Venise qui condamne l'agression en cours contre l'Ukraine et exprime sa pleine solidarité avec le peuple ukrainien.

Cependant, nous sommes également confrontés à des guerres et à des situations assimilables à des guerres dans d'autres régions du monde.

La paix ne peut être construite que sur la base de la démocratie, de la protection des droits de l'homme et de l'État de droit, et c'est là qu'interviennent les Cours et Conseils constitutionnels et suprêmes.

Mesdames et Messieurs,

L'objectif de ce 5th Congrès "Paix et justice constitutionnelle" est d'explorer le rôle des Cours Constitutionnelles dans le maintien de la paix, notamment de la paix sociale. Les constitutions sont traditionnellement considérées pour leur capacité à assurer la coexistence et l'équilibre social au sein d'un État : une constitution doit garantir que la société est bien organisée et prévisible.

Dans certains pays, les constitutions considèrent explicitement la paix et la réconciliation comme un objectif à poursuivre. Cependant, les constitutions elles-mêmes peuvent

également être à l'origine de conflits, que ce soit par leurs dispositions ou par l'absence de certaines dispositions.

Chers juges,

Vous êtes les gardiens de votre constitution. En tant que protecteurs de l'État de droit, vous contribuez à l'établissement d'une démocratie stable et viable. Vous êtes les garants du respect des droits fondamentaux dans votre pays.

Sans votre intégrité, il ne peut y avoir d'État de droit, ni de protection des droits politiques et civils. Cependant, nous savons tous que votre travail est vulnérable aux contestations d'autres pouvoirs étatiques et aux pressions des médias, d'autant plus lorsqu'il s'agit de la paix sociale dans votre pays, thème de notre Congrès.

C'est pourquoi, comme nous en avons l'habitude, nous aurons, lors de la session 5, un exercice de bilan sur l'indépendance des cours constitutionnelles et des cours de juridiction équivalente, qui a été le thème de notre deuxième congrès à Rio de Janeiro en 2011 et qui est maintenant inclus comme un sujet permanent dans les congrès de la Conférence mondiale.

Permettez-moi de vous rappeler que vous n'êtes pas seuls. La Conférence mondiale vous offre une plateforme pour partager votre expérience, vos difficultés avec vos pairs.

L'article 4 du Statut habilite le Bureau de la Conférence mondiale à offrir ses bons services lorsqu'un membre d'une cour lui demande de l'aide - et il est important de se rappeler que, parfois, l'encouragement moral et le soutien d'autres cours peuvent apporter de l'aide à une cour qui a subi des pressions et lui permettre de résister à ces pressions.

Mesdames et messieurs,

Travaillons ensemble pour la justice constitutionnelle, pour un pouvoir judiciaire indépendant, et chérissons toujours les valeurs fondamentales qui lient les sociétés entre elles !

Je vous remercie beaucoup de votre attention. Je vous souhaite à tous une conférence fructueuse.